



Neussargues-Moissac Autrement

Ensemble, construisons notre avenir

Bulletin d'information pour que chacun puisse participer à la vie de la commune

Éditorial de la Rédaction

La première publication d'un bulletin d'information locale est un moment fort. Après l'exaltation des élections municipales et l'expression des citoyens, nous vous présentons notre gazette Neussargues-Moissac Autrement.

Nous prenons aujourd'hui l'engagement de vous informer régulièrement, clairement et honnêtement sur ce qui se décide pour notre commune. Trop souvent, les habitants n'ont accès qu'à des informations partielles ou tardives.

Pourtant, la vie municipale concerne chacun d'entre nous et les sujets ne manquent pas: sécuriser nos routes, soutenir nos écoles, mieux gérer les finances de la commune, améliorer notre cadre de vie...

Cette gazette est un outil citoyen, un espace où nous vous expliquons les décisions prises, où nous partageons nos analyses, nos propositions, où nous mettons en lumière les initiatives locales qui font vivre Neussargues-Moissac.

Mais c'est aussi un espace où vous avez la parole. Nous publierons vos questions et remarques pour les élus et vos propositions pour la commune. Vous y trouverez également la présentation des projets que nous sommes en mesure de construire, avec celles et ceux d'entre vous qui le souhaitent. Il importe à l'équipe de rédaction de porter vos espoirs pour la collectivité et de rester au service de l'ensemble des habitants.

Merci à celles et ceux qui nous ont encouragés à créer ce support. Ce premier numéro est pour vous.

L'équipe de rédaction « Neussargues-Moissac, Autrement ».

Sommaire du magazine

1. Qui sommes-nous ?

- Edito
- Qui sommes-nous ?
- Reflexions suite aux Conseils Municipaux
- Paroles de nos élus
- Parole aux habitants
- Agenda
- Notre présence sur internet
- Focus sur une association

Nous sommes un groupe de citoyens désireux de s'engager pour la commune.

Nous précisons qu'il n'y a pas d'élus au sein de notre groupe de rédaction, car nous souhaitons rester neutres et objectifs, au service de la commune.

Cependant, nous laisserons un espace de parole dans chaque gazette pour que tous les élus puissent s'exprimer.

2. Reflexions suite aux Conseils Municipaux

21. Lors du premier conseil municipal du 20 mars 2026

Le rôle du Directeur Général des Services (DGS) a été abordé dans les questions du public, ainsi que le coût pour la commune.

La ligne 62-18 portant sur le budget du personnel extérieur indique que le coût pour la commune en 2025 était de 86000 euros, et indique un prévisionnel de 75000€ pour 2026. C'est une information que tout citoyen peut vérifier en mairie en consultant le budget primitif voté le 30 avril 2026.

Mais qu'est-ce qu'un DGS ?

Il agit comme le bras droit du maire. Conseiller des élus, Il est le garant de la gestion quotidienne de la mairie. Le DGS supervise les services administratifs, techniques et financiers de la collectivité.

Il prépare les conseils municipaux, garantit la bonne exécution des décisions, suit les marchés publics.

Dans un contexte de forte attente citoyenne, le Directeur général des services doit jouer un rôle crucial dans la transparence et la rigueur budgétaire... Il est garant du bon usage des fonds publics.

Le DGS a été nommé sous Neussargues-en-Pinatelle, pour une commune

fusionnée d'environ 1800 habitants. Il a été reconduit pour deux ans à Neussargues-Moissac par le maire, sans délibération du Conseil Municipal.

Bien que nous reconnaissons les compétences du DGS de Neussargues-Moissac, nous nous interrogeons sur la place qu'il occupe lors des conseils municipaux et le coût occasionné à la commune.

22.Au second conseil municipal du 15 avril 2026

- ont été votées les décisions concernant le salaire du maire et des adjoints. Comme cette information est publique, nous la relayons pour vous en informer.
 - Salaire brut du maire : 1726,42€
 - Salaire brut des adjoints : 471€
 - Indemnité brute de la conseillère déléguée aux finances : 102,76€
- nous avons entendu des propos agressifs de la part du maire et de la deuxième adjointe à l'égard des élus de l'opposition. Ces propos n'ont pas leur place dans un conseil municipal.
- nous avons remarqué que le DGS a commenté les votes des élus de l'opposition et qu'il a répondu à de nombreuses reprises à la place du maire.
- nous avons été étonnés que le PV du dernier conseil municipal du 20 Mars n'ait pas été validé, comme il se doit, en premier point d'ordre du jour de ce conseil municipal.

(https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000044190488)

- nous avons été agréablement surpris de la proposition du maire d'intégrer des volontaires non élus aux différentes commissions municipales. Nous encourageons donc toutes les personnes intéressées pour suivre et débattre des sujets de la commune à s'inscrire à l'accueil de la mairie..
- Le maire n'a pas autorisé les questions du public

23. Le 3ème conseil du 30 mars 2026 portant sur le budget

est encore marqué par l'absence de documents transmis préalablement aux 3 élus de l'opposition, qui découvrent plusieurs dizaines de pages de budget le soir du conseil. Plusieurs points nous interpellent et seront à investiguer :

- l'état de l'eau et assainissement : les performances sont très faibles et bien que les tarifs n'aient pas augmenté cette année, le mauvais état du réseau d'eau et assainissement aura bientôt un impact sur les factures des neussarguais.
- Une partie du budget reposerait sur des subventions ou emprunts non confirmés.
- L'état ne semble pas reconduire une attribution de 182 929 euros pour la commune.
- A nouveau, le PV du dernier conseil municipal du 15 avril n'a pas été validé, comme il se doit, en premier point d'ordre du jour du conseil.
- Le maire n'a pas autorisé les questions du public

Pour rappel, les habitantes et habitants peuvent consulter le budget à la mairie s'ils le souhaitent. Ces trois conseils sont détaillés et commentés sur notre site internet

<https://neussargues-moissac-autrement.fr>

3. Parole aux élus de l'opposition

31. Pourquoi nous ne sommes pas repartis avec M. Porteneuve ?

Nous, anciens colistiers de la majorité municipale, avons longtemps hésité avant de prendre la parole. Au cours de l'année 2025, nous avons mis de l'énergie, de la disponibilité, au service de Neussargues-Moissac, nous l'avons fait avec conviction.

Dans cette mandature, plusieurs dysfonctionnements ont émergé concernant :

- les modalités de prise de décision,
- Le non-respect des engagements initiaux,
- La circulation d'informations au sein de l'équipe brisant le respect,
- La méthode de travail et le manque de concertation interne.

C'est ainsi qu'au fil de notre court mandat, nous avons ressenti un malaise grandissant.

Ce que nous avons imaginé comme un travail collectif, ouvert, fondé sur la confiance et la transparence, s'est peu à peu transformé en pugilat.

Les décisions se sont centralisées, les échanges se sont réduits, les engagements initiaux se sont effacés, et la circulation de l'information est devenue plus contrainte.

Nous avons essayé de comprendre, de dialoguer, de proposer. Nous avons exprimé nos inquiétudes, parfois avec empathie, parfois avec lassitude. Mais rien n'a vraiment changé.

Dans ce contexte, et conformément à notre liberté individuelle d'engagement, nous avons décidé de ne pas solliciter un nouveau mandat aux côtés de M. Porteneuve et nous lui avons dit en réunion ou en face à face.

Cette décision n'a pas été prise contre une personne, mais en faveur d'un mode de fonctionnement plus conforme à nos valeurs.

Aujourd'hui, nous sommes trois élus de la liste « Neussargues-Moissac2026 » et nous soutenons une démarche qui nous ressemble davantage : une démarche qui écoute, qui explique, qui respecte les personnes autant que les idées. Nous ne cherchons ni conflit ni polémique. Nous voulons simplement que les habitants puissent comprendre notre cheminement, afin que chacun puisse se faire une opinion éclairée, apaisée et complète. (Version intégrale sur le site web)

32. Nos votes lors des conseils municipaux

On nous a reproché à plusieurs reprises de voter systématiquement contre.

- Ce n'est pas la réalité,

- Nous avons voté "pour" les sujets sur lesquels nous étions suffisamment informés et pour lesquels nous étions d'accord.
- Pour les autres, la mairie ayant refusé de nous fournir les documents préparatoires avant les Conseils Municipaux, nous n'avons pas les éléments nécessaires pour éclairer nos votes.
- Nous tenons également à préciser que nous avons le souci, en conseil, "d'expliquer nos votes."

4. Parole aux Habitants

Recueil de la parole des habitants pendant la campagne électorale

Les échanges avec les habitants révèlent une attente forte autour de trois piliers, l'information municipale, la sécurité et l'Entretien du cadre de vie.

4.1. *Communication*

- La communication municipale est jugée défailante; en complément du site internet et de la page Facebook, la demande d'un support papier est récurrente.
- Sont exprimés les besoins d'une meilleure information (boîtes aux lettres, affichage, réunions publiques) et de concertation avant les projets (travaux, budgets, achat de la Chapelle).
- Suggestion d'une boîte à idées.
- Les habitants déplorent un manque d'anticipation technique (travaux non coordonnés) et une réactivité insuffisante des services sur les incidents du quotidien.
- Participation des habitants aux grands projets de la commune

4.2 *Services Publics, Mobilité, Sécurité routière*

- Souhait de rouvrir la mairie le samedi matin, d'une permanence

- systématique (élu ou personnel) et d'un meilleur accueil physique.
- **Fibre** : Demande de visibilité sur le calendrier de déploiement de la fibre optique face aux problèmes récurrents d'accès internet.
 - **Défense de la ligne SNCF** : Sauvetage de la ligne Neussargues-Béziers et valorisation du patrimoine.
 - **Information transport**: Mieux communiquer sur le camion mobile SNCF et la vente de billets à la Maison des Services.
 - **Mobilité douce** : Amélioration des pistes cyclables, installation de garages à vélos (gare et salle polyvalente) et de bornes de recharge électrique. Accès aux handicapés aux services de la mairie.
 - **Sécurité routière** : Sécurisation de la route de Celles et de St-Flour, abords de l'école

4.3 *Gestion de l'Eau , Environnement, Cadre de Vie*

- **Réseaux** : · Urgence sur les fuites d'eau récurrentes pour stopper le gaspillage de cette ressource et son incidence financière. Fortes inquiétudes sur la gestion, le débit et la qualité de l'eau notamment dans plusieurs villages de la commune.
- **Déchets** : Création d'une zone de gratuité/récupération à la déchetterie, besoin de davantage de bacs de tri et de coffrages pour protéger les containers du vent.
- **Entretien** : Déneigement et débroussaillage plus réguliers (y compris en bout de rues), balayage des trottoirs (pouzzolane/feuilles) et entretien des sentiers et des hameaux. Sentiment d'abandon des espaces publics.
- **Embellissement** : Relance du concours des maisons fleuries et peinture des devantures des commerces vides. Place du 19 mars (parking)
- **Marché** : Maintien du marché à son emplacement actuel avec une meilleure régulation de la circulation (arrêté municipal).
- **Commerce** : Aide à l'installation de nouveaux commerçants

5. Les événements à venir

31 mai : Grande brocante & vide-grenier
 Juin : Concours de pétanque
 14 juin : repas dansant FNACA
 26 juin : Gala des Enfants
 10 - 12 juillet : Fête de la St-Benoît
 12 juillet : Défilé de l'Amicale des Pompiers
 25-26 juillet : Fête du four à Moissac
 20 juillet : Don du sang

Lundi : Gym Tonique
 Mercredi 14h : Randonnée
 Mardi et Vendredi : Gym Douce

*Retrouvez les événements locaux sur
 Facebook "Neussargues-Animation"*

6. Notre présence sur internet

Vous disposez d'informations complémentaires sur la toile internet :

Site Web :

<https://neussargues-moissac-autrement.fr>

Facebook :

<https://www.facebook.com/profile.php?id=61576817912665>

Téléchargement possible de ce magazine sur le site (couleur)



6. Focus sur l'Association "Ré-Création"

L'association crée en 2021, a pour objet de permettre à ses membres de développer leur créativité en utilisant le plus possible des matériaux de récupération. Elle est ouverte à tous et rassemble près d'une trentaine de personnes de la commune et ses environs chaque vendredi après midi "même si on ne sait pas faire, on essaie, et celles et ceux qui savent aident les débutants"

Les membres de l'association apprécient partager des compétences et du savoir-faire, passer des bons moments ensemble et avoir l'opportunité de faire de belles choses. Et aussi... trouver du réconfort en se confiant quand on est mal! En résumé, être en contact avec les autres, à l'écoute et dans le partage.

Contact : Robert Gauthier, Président de l'association "Ré-Création"

Soutenez-nous!

Vous souhaitez nous rejoindre, poser une question, réagir...

contactez nous à l'adresse suivante

contact@neussargues-moissac-autrement.fr



Connexion au site Web



Connexion à Facebook



Neussargues-Moissac Autrement

Ensemble, construisons notre avenir

Bulletin d'information pour que chacun puisse participer à la vie de la commune